

Aspects pratiques concernant le concours photo

- 1/ Les photos doivent nous parvenir par mail à l'adresse mobilite@lalouviere.be au plus tard le vendredi 22 septembre 2017 à minuit.
- 2/ Chaque photographe peut soumettre jusqu'à 5 photos différentes (en orientation portrait ou paysage). Elles doivent s'accompagner des informations suivantes : nom du photographe, coordonnées du photographe (adresse postale, mail et n° de téléphone), date du cliché, lieu photographié, un titre (et/ou une légende).
- 3/ Les photos doivent être en lien avec la mobilité (infrastructure, moyen de transport, aménagement, ...).
- 4/ Les photos peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Nous souhaitons recevoir les clichés sous format numérique, JPEG. La résolution minimum est de 250 dpi.
- 5/ Nous n'offrons pas de prix, hormis une reconnaissance via l'affichage des photos choisies et leur utilisation dans les communications (La Louvière à la Une, page Facebook, site Internet, ...).
- 6/ Les photos seront toutes publiées sur la page Facebook de la Ville entre le 26 septembre et le 3 octobre et seront soumises aux votes des Internauts.
- 7/ Les photographes qui envoient leur(s) cliché(s) nous autorisent à utiliser ceux-ci lors de campagnes de communication.
- 8/ Les photographes-participants seront invités en octobre à l'Hôtel de Ville pour une soirée de rencontre avec l'autorité politique (date à déterminer).

Pour tous contacts, questions, remarques et envois de photographies, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : mobilite@lalouviere.be

Aspects pratiques concernant le concours de dessin

- 1/ Les dessins doivent nous parvenir sous enveloppe au plus tard le vendredi 22 septembre 2017 à 17h00. Ils doivent être déposés dans une urne prévue à cet effet dans le hall d'accueil de la Cité administrative.
Ils doivent s'accompagner des informations suivantes : noms de l'enfant et des parents, coordonnées (adresse postale, mail et n° de téléphone), âge de l'enfant.
Mentionnez le nom de l'école, du professeur et la classe si le dessin a été réalisé dans le cadre d'un projet scolaire.
- 2/ les dessins doivent être au maximum de format A3.
- 3/ Les dessins doivent être en lien avec le thème « Le moyen de transport de tes rêves ».
- 4/ Les dessins seront tous publiés sur la page Facebook de la Ville entre le 26 septembre et le 3 octobre et seront soumis aux votes des Internauts.
- 5/ Les participants seront invités en octobre à l'Hôtel de Ville pour une soirée de rencontre avec l'autorité politique (date à déterminer).
- 6/ Les parents des enfants ou les professeurs nous autorisent à utiliser les dessins lors de campagnes de communication.

Pour tous contacts, questions ou remarques, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : mobilite@lalouviere.be